

Histoires de passe : quelques réflexions partiales et partielles sur le Colloque (avril 93)

Philippe GARNIER

Celui-ci réunissait près de 80 personnes - et l'on peut regretter la relativement faible participation des Cartels dans l'assistance, alors qu'il s'agissait sans doute d'un débat majeur dans la mouvance psychanalytique actuelle : est-ce par crainte du risque d'une trop grande politisation des débats dans les enjeux interassociatifs, par crainte encore d'une nouvelle mouture des éternelles discussions sur les procédures ...? Je ne sais, mais ces Journées furent sans conteste une "première".

D'entrée de jeu, il fut dit que l'un des critères de réussite d'une analyse serait de pouvoir "dire non à la chiennerie" Certes, pourquoi pas ce diapason..., même si Lacan se plaisait à rappeler qu'elle pouvait aussi produire des canailles, ce qu'indiquait d'ailleurs le rappel des moeurs cyniques de quelques collègues ... voire l'utilisation des chiens de C Conté. Mais qui peut se dire à l'abri de la chiennerie, d'autant qu'elle peut surgir là où on ne l'attend pas... Oserais-je dire que, pendant ces Journées, nous y avons échappé ? J'y reviendrai.

Les passes, les psychanalyses, dans leur nudité : c'est ce qu'il nous fut donné d'entr'apercevoir, loin des effets de théorie, des aveuglements idéologiques ou des idéalizations béates qu'Artemis ne nous change pas pour autant en cerfs livrés aux siens..., si l'on met en doute l'existence même d'une "passe", si l'on rappelle qu'il peut exister de l'analyste sans analyse personnelle.

Mais, au fil des exposés, souvent de haute tenue, se dessinait un fil rouge qui témoignait de l'étroite Imbrication de l'analyse avec la passe - ifi rouge, mais aussi redoutable ligne de partage entre ceux qui parlaient à partir d'une expérience concrète, effective des passes postérieures à la dissolution, ceux qui en étaient restés aux propos des années 70-80, voire à la Proposition de 67, et ceux qui avaient Inventé d'autres dispositifs, dont certains qualifiés un peu vite de "passes" nous n'avons, je pense, rien à gagner à une trop grande dilution de la notion de passe, même si c'est dans les meilleures intentions. Et le fil rouge indiquait précisément les quelques points irréductibles, nécessaires pour qu'on puisse encore parler de passe. Par exemple, si l'on choisit ses propres passeurs, au lieu d'avoir affaire à ceux désignés par leur analyste, que vous attribue le sort - ou , s'il n'y a pas "nomination", selon diverses modalités, certes- peut-on encore parler de passe? Est-elle plutôt un dispositif "clinique", symptôme d'une certaine pratique de l'analyse, voire la poubelle de l'analyse, dans la mesure où elle a régulièrement des effets de "précipitation", de construction, qui n'ont pu se produire pendant celle-ci? Met-elle en question certains dogmes de la pratique? Est-elle qualifiante, en cherchant à remplacer la hiérarchie habituelle par un gradus? Permet-elle d'envisager un au-delà du "roc" de la castration ? Conduit-elle nécessairement à une "école"? ..Et bien d'autres questions encore...

On pouvait comprendre que d'autres dispositifs aient été proposés pour tenter d'y répondre. Faut-il pour autant les appeler "passes" ? J'en doute. U m'a semblé que plusieurs de ces dispositifs, ou bien renvoyaient à d'autres préoccupations, ou bien occultaient les difficultés telles que la désignation des passeurs, ou encore la nomination, et se situent entre une banale cooptation et l'instauration d'une nouvelle hiérarchie.

L'après-midi consacrée aux propositions et aux positions des différentes associations quant à la passe, malgré sa longueur, nous mit au pied du mur: que peut-il en être d'une passe "interassociative", alors même que, d'une certaine façon, elle existe déjà dans les faits, alors que certaines associations sont opposées au principe même de la passe... Faut-il convaincre celles-ci de son bien-fondé par nos avancées théorico-cliniques ? Est-il possible, voire souhaitable, d'unifier nos positions ? Ne courrait-on pas alors le risque d'unifier "la" passe dans un au-delà des associations ? C'est, à mon sens, là que pourrait poindre la chiennerie, ce qui doit rendre très vigilant. Par exemple, si l'existence d'une institution (même éphémère ?) reste nécessaire à la passe, quels sont les liens organiques entre l'une et l'autre ? L'une spécifie-t-elle l'autre? Faut-il entendre par "interassociatif" une procédure unique, élaborée par les diverses associations en fonction d'options théoriques fondées sur leur expérience propre, - ou faut-il accentuer ce qui existe déjà : la libre circulation des passants dans les associations, celle aussi des passeurs et des membres des jurys. Certes, ceci pourrait impliquer certaines options communes, mais avec les risques majeurs liés à une ébauche d'unification. Peut-être une meilleure explicitation des choix de chaque association y suffirait-elle, libre à chaque passant de choisir dans la diversité. Peut-on en effet prendre le risque d'instaurer "une" passe dans le contexte actuel ? Ce serait, je le répète, risquer d'ouvrir les portes à la chiennerie. Par contre, il conviendrait de continuer le travail commencé dans ces Journées : elles ont montré que la question de la passe restait vive et féconde, à la condition de ne l'enfermer ni dans des enjeux politiques, ni dans des dogmes. A suivre...

Philippe GARNIER